

Planification intégrée de la gestion des ressources

De nombreux efforts sont actuellement déployés à l'échelon provincial en ce qui concerne la planification intégrée de la gestion des terres et des ressources (stratégies sur les espèces sauvages, les parcs et les aires protégées, les forêts, etc.).

Par exemple, l'Ontario et l'Alberta sont dotées d'approches structurées de planification des terres riches en ressources naturelles. Ces approches peuvent servir de cadre permettant l'inclusion d'autres enjeux dans le processus de planification.

Les gouvernements fédéral et provinciaux utilisent actuellement un cadre basé sur les écosystèmes qui peut servir à obtenir des renseignements plus détaillés à partir de diverses bases de données sur les ressources. Ce cadre facilitera l'évaluation des pratiques de gestion des ressources et d'utilisation des terres actuellement en usage dans tout le pays. Environnement Canada finance actuellement 10 études environnementales de grande envergure dans le cadre de son Programme Éco-recherche. Ces études sont axées sur une approche pluridisciplinaire de la gestion des écosystèmes; elles servent à concevoir une série de modèles de développement durable à partir desquels on élaborera, mettra à l'essai et recommandera diverses méthodes de gestion des écosystèmes. La région du Palliser Triangle, en Saskatchewan, en est un exemple. Elle a été choisie parce qu'elle est sujette au stress environnemental (sécheresse et érosion). Elle se caractérise par la diversité de ses reliefs, de ses sols et de l'usage de ses terres ainsi que par les changements marqués qu'elle subit à mesure que la taille des exploitations agricoles augmente.

La Direction générale de l'état de l'environnement d'Environnement Canada tient à jour la Base nationale de données sur les aires de conservation. Plus de 13 500 sites qui bénéficient d'une certaine protection sont reliés par ordinateur au cadre de l'Union mondiale de la conservation touchant les zones marines et terrestres protégées.

Programme sur l'homme et la biosphère des Nations Unies — Canada

Ce programme, mis de l'avant en 1971, constitue un réseau de plus de 300 réserves de la biosphère réparties dans 76 pays dont le Canada, qui compte 6 de ces réserves. Pour exploiter une réserve, la participation locale est essentielle. Une foule de tribunes publiques sont tenues sur les enjeux des écosystèmes et, de façon générale, de la biosphère. À long terme, le Canada prévoit avoir une réserve dans chacune de ses 15 écozones (voir la carte à la page 48) qui serviront de modèles de développement durable et de protection de la diversité biologique.

Évaluation des résultats de recherche par le biais de projets pilotes

Signée en 1991, l'entente de coopération entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le développement économique viable est une entente de 4 ans qui se chiffre à 15 millions de dollars. L'entente vise entre autres à concrétiser le concept du développement durable en Nouvelle-Écosse tout en tirant pleinement profit des possibilités économiques et commerciales liées à la conservation et à la protection de l'environnement. On a approuvé plus de 150 projets qui totalisent 7 millions de dollars et dont les objectifs vont d'une meilleure planification intégrée à la réduction et à la réutilisation des déchets en passant par la mise au point de nouveaux services et produits destinés au marché environnemental.